

S
O
F
A



Août 2020 volume XXX III, numéros 1-2

Le Picocheur

Bulletin de la Société d'Observation de la Faune Ailée du Sud-Ouest

222 rue Alphonse-Desjardins suite 202

Salaberry-de-Valleyfield (Québec) J6S 2N9



Bruant à gorge blanche

Marais St-Timothée, printemps 2019

Jacinthe Carrière

DANS CE NUMÉRO

LES COLLABORATEURS ET LES COLLABORATRICES

DENIS GERVAIS – Mot du Président, Calendrier des Activités, Procédure COVID-19

ALAIN QUENNEVILLE – Oiseau Vedette, Faits Saillants

JACINTHE CARRIÈRE – *Rédactrice en chef* – Montage, graphisme, correction, etc. – Articles : Les bernaches du Canada en déclin?, Pensées Ornithologiques



Jacinthe Carrière

Vous êtes intéressé.e à participer au

Picocheur?

Contactez la rédactrice en chef!

jacinthejuliette@gmail.com

LE MOT DU PRÉSIDENT

PAR DENIS GERVAIS

**2020 : Une année
pas comme les
autres... en effet!**

Depuis mars, les activités du club ont été suspendues dû à la pandémie de COVID-19. Le volet social du loisir ornithologique a « pris le bord », comme le disait mon grand-père. Les oiseaux ne se plaignent pas; pour eux, cela signifie moins de bruit et moins de dérangement.

Nous avons produit un calendrier qui tient compte des possibilités de distanciation sociale sur le site, et les rendez-vous se feront sur le site même car le covoiturage n'est pas recommandé.

Il faudra probablement s'inscrire; allons-nous limiter le nombre de participants? Cela est une bonne question.

Nous préparons une conférence aussi dans la grande salle.

Cela se résume en un mot : *adaptation*.

En espérant que cela se déroulera bien...

ET VOUS, COMMENT ÇA VA?

JE VOUS OFFRE UNE ROSE.



UNE CHOSE EST CERTAINE : LES
OISEAUX CONNAISSENT LA
DISTANCIATION SOCIALE AVEC
LES HUMAINS!

Denis Gervais

Président



LE BRUANT À GORGE BLANCHE

Note : ce texte est tiré en grande partie des deux volumes de l'Atlas des oiseaux nicheurs du Québec méridional.



Le Bruant à gorge blanche (*Zonotrichia albicollis*) est une espèce de passereau de la famille des bruants américains (*Passerellidae*). La gorge de ce bruant est blanche, ce qui est très distinctif et lui a valu son nom.

La gorge blanche et les points jaunes près du bec le distinguent des autres bruants, particulièrement du bruant à couronne blanche et du bruant des prés qui sont semblables.

Cet oiseau est polymorphe; les rayures de sa tête peuvent être soit chamois et brunes, blanches et noires. La variété du plumage semble faciliter la reconnaissance entre les individus.

Au Québec, ce résident estival est l'un des plus répandus parmi les bruants, et, parmi les espèces de passereau, il est le plus abondant après le merle d'Amérique.

DESCRIPTION DE L'ESPÈCE

Embérizidés

Longueur : 17 cm

Envergure : 23 cm

Longévité : jusqu'à 9 ans

La population de ces bruants se divise en deux morphotypes, qui diffèrent par le plumage (raies blanches ou ocre, sur la tête) et le comportement (les premiers sont agressifs, changent fréquemment de partenaire et ont un chant riche ; les seconds sont monogames, défendent plus farouchement leur progéniture contre les prédateurs et ont un chant monotone). Les mâles d'un type s'accouplent presque toujours avec une femelle de l'autre type, et vice versa.

Chez l'adulte en phase rayée blanche, la calotte est noire, séparée en deux parties égales par une étroite strie blanche. Le sourcil est blanc avec une tache jaune près du bec. La gorge, nettement blanche, est étroitement bordée de noir, surtout dessous. Le ventre et la poitrine sont gris et les flancs sont beiges. Le dos est brun avec des reflets roux et des rayures foncées; les ailes sont brunes. Le bec est sombre, et les pattes sont rosâtres.

On distingue de légères variations dans la coloration selon le sexe. Le mâle a des

Le bruant à gorge blanche (suite)

rayures plus foncées sur la tête, et des taches jaunes plus vives.

L'oiseau de première année est intensément rayé dessous, surtout sur la poitrine et les flancs.

Chez l'adulte en phase rayée foncée, le plumage est plus terne. Le sourcil, brun chamoisé clair, est jaune terne dans sa partie centrale, juste en face de l'œil. La rayure médiane de la calotte affiche une couleur identique. La rayure latérale de la calotte et de l'œil est plus brune. La poitrine, ainsi que les côtés de la tête et du cou, sont gris-brun. La gorge est blanche.

Chez certains individus à sourcils chamois, la tache jaune près du bec et même la gorge blanche sont difficiles à remarquer.

Comme on l'a déjà brièvement mentionné, chaque morphotype présente des comportements particuliers. Ainsi, les mâles à rayures blanches chantent davantage et sont plus agressifs à l'égard d'autres individus chanteurs que les mâles à rayures chamois. Les femelles à rayures blanches chantent à l'occasion, alors que les femelles à rayures chamois ne chantent jamais. Les mâles à rayures blanches établissent généralement leur territoire dans des forêts ouvertes, alors que les mâles à rayures chamois s'établissent dans des habitats plus variés, tant dans des forêts ouvertes que dans des forêts denses. Comme on l'a déjà vu, les oiseaux à rayures blanches et noires s'accouplent généralement avec des oiseaux à rayures chamois. Les mâles à rayures blanches sont moins assidus auprès des oisillons que les mâles à rayures chamois. De plus, on n'a observé des cas de bigamie

que chez les mâles à rayures blanches, plus agressifs.

Ces oiseaux ont deux sexes au plan morphologique mais en quelque sorte quatre au plan génétique. Les bruants à rayures chamois ont deux copies semblables du Chromosome no 2, alors que, chez ceux à rayures blanches, l'une des copies contient une inversion d'une large portion de ce chromosome (plus de 1 100 gènes). Il s'agit en fait de plusieurs inversions, qui ont modifié l'ordre des gènes dans le segment inversé. Plusieurs de ces gènes sont impliqués dans la coloration du plumage et le comportement (mais pas le développement sexuel). Comme pour le chromosome Y des mammifères ou W des oiseaux, les mutations sont plus nombreuses sur le chromosome modifié que sur sa version originale.

Cet exemple extraordinaire n'a pas qu'un intérêt anecdotique; il illustre comment a pu commencer l'évolution des chromosomes sexuels comme XX/XY et ZW/ZZ.

HABITAT

Ce bruant vit dans les forêts, les parcs, les campagnes et les banlieues. On le trouve sur tout le territoire du Québec, sauf le Grand-Nord.

Les bruants à gorge blanche nichent dans les zones ouvertes de conifères, les zones boisées mixtes, les parcelles d'aulnes et de bouleaux, les lisières de forêt et les clairières pourvues d'arbustes et de buissons. Pendant la période hivernale, on les trouve plutôt dans les lieux boisés d'arbustes, les jardins, les arrière-cours, souvent dans des zones urbaines. Sur leurs lieux de migration, ils

Le bruant à gorge blanche (suite)

marquent une nette préférence pour les paysages boisés et broussailleux.

ALIMENTATION

Le bruant à gorge blanche trouve sa nourriture au sol et dans les arbres. Il consomme tant des matières animales que végétales; mais l'été, ce sont les insectes, larves et adultes, qui composent la plus grande partie de son régime alimentaire. Le reste de l'année, cet oiseau cherche sa nourriture sur le sol dans les sous-bois. Il mange surtout des graines, des insectes, des araignées et des petits fruits.

CHANTS ET CRIS

Le chant du bruant à gorge blanche est délivré d'un perchoir situé dans un arbre ou dans un buisson. C'est une série de sifflements clairs, joyeux et caractéristiques. On peut entendre deux sifflements brefs suivis généralement par un ou plusieurs triple-sifflements plus longs et plus bas.

Ici au Québec, on traduit son chant par l'expression : «*Où es-tu Frédéric, Frédéric, Frédéric ?*», tandis qu'ailleurs au Canada on le traduit plutôt par l'expression : «*Oh my sweet, Ca-na-da, Ca-na-da, Ca-na-da.*».

Les cris comprennent un "tsssp" ou "tseet" doux et zézayant ainsi qu'un "chink" plus rude.



NOUVELLE MODE CHEZ LES BRUANTS

Selon une étude publiée cet été par des chercheurs canadiens, le chant du bruant à gorge blanche a changé partout au Canada en 20 ans. Voici des extraits de ce que l'on peut en lire sur les sites de Radio-Canada et de Québec Science :

Le chant du bruant à gorge blanche est au top du palmarès depuis les années 1960. Or, un nouvel air, qui se termine par deux notes au lieu de trois (voir plus bas), est en train de détrôner le chant classique, selon des chercheurs canadiens qui ont publié leur étude dans *Current Biology*.

Ils ont entendu pour la première fois cette mélodie inédite au cours des années 2000 en Colombie-Britannique. Depuis qu'ils l'étudient, les biologistes ont pu constater sa progression d'ouest en est. Le chant a atteint ainsi le Québec en 2019.

Le bruant à gorge blanche, comme plusieurs autres espèces d'oiseaux, ne change pas fréquemment de chant. Et si changement il y a, cela reste bien souvent une particularité dans une région donnée sans devenir le standard chez l'espèce.

Les oiseaux préfèrent s'en tenir à une formule gagnante pour défendre leur territoire et attirer une future compagne.

Mais à la fin du siècle dernier, des biologistes ont remarqué que les oiseaux locaux commençaient à innover dans l'ouest du Canada : au lieu de la fin en triolet, leur

Le bruant à gorge blanche (suite)

chant se concluait par des séries de deux notes, un

peu syncopées, comme si la fin était devenue : *Ca-na, Ca-na, Ca-na...* ou *Frédé, Frédé, Frédé.*

Comment la nouvelle cadence s'est-elle répandue si rapidement?

Probablement comme lorsque des enfants reviennent de colonies en fredonnant de nouvelles chansons : les bruants de différentes régions du Canada se mélangent l'hiver dans les mêmes régions du sud des États-Unis, les chercheurs l'ont vérifié en attachant des balises à quelques oiseaux, qui retournent chacun de leur côté au printemps. C'est dans les plaines du Texas ou du Kansas que les premiers mâles de l'est ont donc appris le nouveau chant de leurs congénères de l'ouest, et année après année, la tendance s'est mystérieusement imposée. Des travaux précédents ont montré que les jeunes oiseaux pouvaient adopter un chant étranger après en avoir entendu un enregistrement. Mais pour comprendre pourquoi les mâles ont volontiers abandonné leur chant historique, les chercheurs doivent s'en remettre à des hypothèses. La plus probable de celles-ci serait que les femelles aient été attirées par la nouveauté, et que la technique ait fait des émules chez les jeunes mâles.



COMPORTEMENT

En dehors de la saison de reproduction, les bruants à gorge blanche vivent en larges bandes mixtes au sein desquelles on retrouve principalement des bruants à couronne blanche (*Zonotrichia leucophrys*), des bruants hudsoniens (*Spizella arborea*) et des juncos ardoisés (*Junco hyemalis*).

Ce sont des migrateurs de courte et de moyenne distance. À partir du mois de septembre, ils quittent leurs lieux de nidification et migrent en larges fronts vers le sud des États-Unis. Quelques errants parviennent jusqu'en Europe et notamment dans les îles Britanniques.

La migration de retour s'effectue au printemps. Les premiers oiseaux sont de retour au Québec au mois d'avril.

Les bruants à gorge blanche recherchent surtout leur nourriture à terre, grattant le sol avec leurs deux pattes. Cependant, ils chassent aussi parfois à faible hauteur dans les arbres, les arbustes et les buissons. Au printemps, ils capturent des insectes à partir de perchoirs.

Les mâles chantent jusqu'à des périodes tardives dans la soirée. On peut surtout les entendre pendant la période de nidification car ils émettent des sons pour défendre leur territoire ou tenter de séduire une partenaire.

REPRODUCTION

Le bruant à gorge blanche est avant tout associé au milieu forestier. Il fréquente surtout les abords des forêts mixtes et conifériennes, et il niche de préférence dans les boisés semi-ouverts de seconde pousse.

Le bruant à gorge blanche (suite)

Les mâles arrivent une ou deux semaines avant les femelles dans les aires de reproduction: les premiers montrent une plus grande tendance que les femelles à revenir dans le même territoire à chaque année. Les mâles de cette espèce sont très visibles au cours de la parade et de la ponte des œufs, puisqu'ils chantent durant de longues périodes toute la journée et qu'ils chassent les intrus hors de leur territoire avec beaucoup d'agressivité. Les mâles utilisent deux à quatre postes de chant situés entre 6 et 12 m au-dessus du sol, généralement sur les branches extérieures d'épinettes blanches.

Le bruant à gorge blanche construit son nid dans des peuplements de sapins baumiers et d'épinettes, et, à un moindre degré, dans des peuplements mixtes de sapins baumiers, d'épinettes, de peupliers et de bouleaux blancs. Des nids ont également été découverts dans des boisés de feuillus, des tourbières, des pâturages envahis par la végétation, des zones arbustives, des boisés coupés à blanc ou brûlés, des marécages et des bleuetières.

Le nid, en forme de coupe, est bien caché. Il est construit par la femelle avec des herbes, des aiguilles de conifères, des éclats de bois et des brindilles. Il est placé directement au sol ou encore tout près de celui-ci, souvent à la base d'un arbuste ou d'un arbrisseau, à la lisière d'une petite clairière. On peut aussi le retrouver entre les racines exposées d'un arbre renversé ou même jusqu'à un mètre de hauteur dans un petit sapin baumier.

La femelle pond généralement de 4 à 6 œufs qu'elle incube pendant 11 à 14 jours. Les jeunes, tardifs, sont surtout couvés par la

femelle, mais ils sont nourris par les deux parents jusqu'à ce qu'ils aient acquis leur indépendance, probablement à l'âge de 3 ou 4 semaines. Ils quittent le nid à l'âge de 8 à 9 jours et peuvent voler 2 à 5 jours plus tard.

Au Québec, aucune observation n'a permis de confirmer la production d'une seconde couvée. On a cependant signalé le phénomène en Ontario et dans l'état de New York.

Pendant la période de nidification, on a constaté que les enregistrements d'appels de détresse du bruant à gorge blanche attirent des congénères qui viennent apparemment aider la « victime » à échapper au danger. En effet, ils cherchent à détourner l'attention des agresseurs potentiels présents dans les environs (dont les écureuils roux et les geais bleus) allant même jusqu'à fondre sur eux. Les réactions sont plus fortes au moment où les oisillons sont sur le point de quitter le nid ou lorsqu'ils ont déjà pris leur envol. La longue période durant laquelle on a trouvé des œufs dans les nids au Québec laisse penser que l'espèce pourrait également y produire plus d'une couvée.

RÉPARTITION

Le bruant à gorge blanche ne niche qu'en Amérique du Nord, sur une large bande qui traverse surtout les régions forestières du Canada et le nord-est des États-Unis. Cette bande s'étend depuis le sud du Yukon, les montagnes Rocheuses et le centre-est de la Colombie-Britannique, à l'ouest, jusqu'à Terre-Neuve et à la Virginie-Occidentale, à l'est.

Le bruant à gorge blanche est un oiseau emblématique de la forêt canadienne, qui

Le bruant à gorge blanche (suite)

abrite à elle seule 95% de sa population nicheuse. Son chant sifflé, reconnaissable entre tous, retentit des Rocheuses à l'Atlantique. Ce bruant est abondant et répandu dans les forêts septentrionales et la taïga. Il niche aussi en périphérie des Grands Lacs et dans le nord-est des États-Unis. Quelques individus hivernent dans le Québec méridional mais la très vaste majorité de la population migre au sud de l'aire estivale.

Sur ses aires d'hivernage, qui s'étendent du sud-ouest des États-Unis et du nord du Mexique à la côte est, les plus fortes concentrations de Bruants à gorge blanche se trouvent dans le sud-est et le sud des États-Unis. Les oiseaux qui migrent le plus loin atteignent l'Arizona et le nord du Mexique. Une petite population hiverne également sur la côte californienne.

Dans le sud du Québec, le bruant à gorge blanche a probablement étendu son aire à la suite de la colonisation par les Européens, le déboisement pratiqué pendant plusieurs centaines d'années ayant graduellement créé un habitat plus favorable pour l'espèce.

Cependant, ce bruant a considérablement régressé depuis le début du siècle à cause d'une perte d'habitat consécutive à la coupe à blanc de boisés à des fins d'urbanisation et d'agriculture. Toutefois l'espèce préfère souvent nicher dans les zones envahies par une nouvelle végétation, de sorte que la régénération des zones coupées devrait lui être propice.

Ce bruant atteint son abondance relative maximale en forêt boréale, dans la pessière à mousse d'abord, puis dans les domaines des sapinières. Il est beaucoup moins nombreux

dans les domaines des érablières, notamment dans les Basses-terres du Saint-Laurent. Bien que généraliste dans son choix d'habitat, ce bruant préfère nettement les forêts perturbées et les milieux ouverts avec couvert arbustif dense. Entre le sud du lac Mistassini et l'arrière-pays de Sept-Îles, on trouve une zone d'abondance relativement exceptionnelle qui correspond à un vaste secteur de forêts en régénération.

L'espèce demeure présente à peu près partout jusqu'au 55e parallèle. Au-delà, dans ce qui constitue la toundra forestière, les mentions deviennent nettement plus dispersées.

MENACES

Le bruant à gorge blanche est abondant sur l'ensemble de son vaste territoire. De ce fait, il constitue une proie de choix pour de nombreux prédateurs tels que le grand-duc d'Amérique, l'épervier de Cooper et surtout le grand corbeau. De nombreux mammifères s'en prennent également aux œufs et aux oisillons : les rats laveurs, les belettes et les chats domestiques.

Par contre, il est rare que les nids de bruant à gorge blanche soient parasités par le vacher à tête brune, puisque les nids de ce bruant sont bien camouflés et difficiles à trouver. De plus, les femelles qui couvent ne les quittent pas facilement à l'approche d'un intrus; aussi, les deux parents sont très discrets lorsqu'ils s'approchent du nid.

Depuis les premiers décomptes d'oiseaux des années 1960, la probabilité d'observation du bruant à gorge blanche sur son aire de reproduction a peu changé, sauf dans la plaine du Saint-Laurent où elle a légèrement baissé. Selon plusieurs recensements effectués au cours des années, la population

Le bruant à gorge blanche (suite)

de bruant à gorge blanche des basses-terres du Saint-Laurent semble s'être maintenue de 1966 à 1989, mais paraît toutefois avoir connu un certain déclin entre 1980 et 1989, pour finalement baisser de moitié entre 1990 et 2014. L'intensification de l'agriculture et l'urbanisation, ainsi que le recul du couvert forestier dans cette région, pourraient être les principales causes de cette diminution.

Les diminutions récentes de population enregistrées dans certaines régions pourraient aussi découler des épandages d'insecticides utilisés pour contrôler la tordeuse des bourgeons de l'épinette. Une étude sur l'impact du fénitrothion, l'insecticide le plus utilisé contre cet insecte, a démontré que les principaux effets sur la reproduction du bruant à gorge blanche ont été la disparition du tiers des adultes (mortalité et abandon du territoire), l'inaptitude à défendre les territoires, la perturbation de l'incubation et l'abandon des couvées. Le résultat net de tout ceci était la réduction du nombre de jeunes produits.

Par ailleurs, les effectifs de l'espèce auraient diminué du quart dans la forêt mixte boréale pour des raisons qui sont plus difficiles à cerner, alors que dans l'ensemble du territoire québécois, la population serait en légère diminution ou stable. Gardons toutefois à l'esprit que le cœur de l'aire de nidification se trouve plus au nord, dans la forêt coniférienne boréale, un secteur difficile d'accès où peu de recensements ont été faits.

Le bruant à gorge blanche compte parmi les espèces d'oiseaux les plus nombreuses en Amérique du Nord : on estime sa population

à 140 millions d'individus. Au Québec, l'espèce est omniprésente et, comme elle fréquente de vastes zones sujettes à des perturbations qui lui sont favorables (feux, coupes forestières, infestations d'insectes), on ne s'inquiète pas pour son avenir. De plus, l'espèce est favorisée par sa large répartition et par ses habitudes de nidification relativement souples, de sorte qu'elle devrait conserver son statut de nicheur commun dans le sud du Québec pendant de nombreuses années encore.



OÙ ET QUAND OBSERVER LE BRUANT À GORGE BLANCHE SUR LE TERRITOIRE DE LA SOFA

Le bruant à gorge blanche est présent dans la région d'avril à juin, et de septembre à novembre. Il fréquente régulièrement les mangeoires l'automne et l'hiver, mais si on le cherche l'été, on peut le trouver assez facilement dans la pinède de Saint-Lazare, où il est un nicheur régulier. Cette pinède est accessible par les sentiers du Parc Nature Les Forestiers-de-Saint-Lazare, situé sur le chemin Lotbinière à Saint-Lazare.



PHOTOGRAPHIES : Photo 1 : Alain Quenneville; photo 2 : Jacinthe Carrière; photo 3 : Régis Fortin; photo 4 : Régis Fortin.

Les bernaches du Canada



en déclin?

PAR JACINTHE CARRIÈRE

Toutes les photographies qui ne sont pas accompagnées d'un lien ou d'un nom sont de l'auteure de l'article.

LES BERNACHES DU CANADA EN DÉCLIN?

Les bernaches du Canada sont souvent tenues pour acquises tant elles sont communes ici, au Québec. Ainsi avons-nous du mal à croire cette nouvelle divulguée par Radio-Canada, qui annonçait, en 2019, un « déclin remarqué » des bernaches du Canada! Où en sommes-nous maintenant avec nos chères bernaches?

Portrait d'une situation inattendue.

PAR JACINTHE CARRIÈRE

Les bernaches du Canada (*branta canadensis*) font partie intégrante de notre paysage printanier, estival et automnal. Tout le monde les connaît; certain.e.s les aiment, d'autres beaucoup moins, tandis qu'une grande majorité leur est indifférente. Au Québec, on est habitué.e.s de les voir arriver au printemps, pour ensuite repartir en automne, non sans avoir entre-temps guidé leur troupeau de petits duveteux sur les pelouses pour ratisser la nourriture qu'ils pourraient y trouver. Et à chaque fois, elles emplissent le ciel de leurs formations en « v » et de leurs cris si reconnaissables. Oui, ces bernaches, tout le monde les connaît.

La bernache du Canada, cet anatidé au dos brun, au ventre blanc et à la tête parée de ces distinctifs motifs blancs et noirs, vit dans toute l'Amérique du Nord, exception faite de l'Extrême Arctique et de l'extrême sud des États-Unis et du Mexique. L'espèce a également été introduite en Europe.

Si l'on la connaît surtout par son habitude à dévorer l'herbe des parcs, c'est parce qu'elle

est végétarienne : son menu se compose essentiellement de plantes aquatiques, de graminées et de céréales.



DÉCLIN PASSÉ

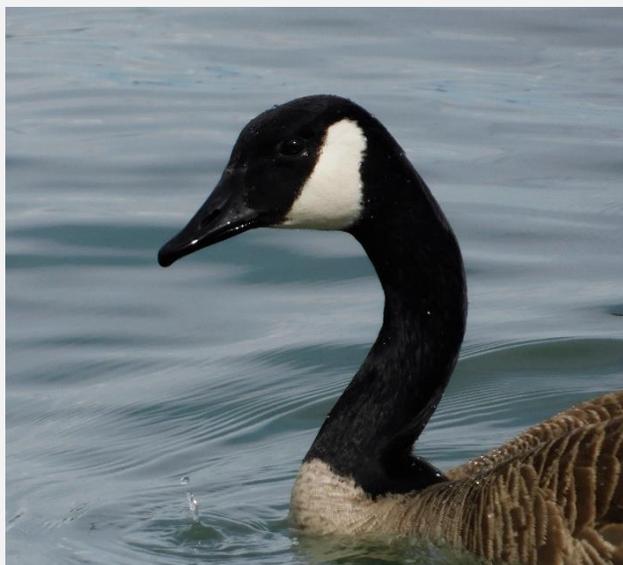
Après une forte baisse des populations dans les années 1990, où le nombre de couples nicheurs est descendu à moins de 40 000, les populations de bernaches ont connu une forte hausse depuis, hausse qui a été aidée par l'interdiction de la chasse dont elle faisait l'objet en attendant que la situation se rétablisse. La population de bernaches a depuis beaucoup augmenté. Par exemple, de

1970 à 2008, le nombre de bernaches est passé de 2000 à 500 000 en Ontario seulement! Avec cette augmentation constante de ses populations, la bernache ne nous inquiétait pas vraiment et arborait fièrement le statut « Préoccupation mineure » chez l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). En outre, les bernaches du Canada sont protégées par la Loi de 1994 sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs

Or, en avril 2019, une nouvelle inattendue vint noircir ce beau tableau : Radio-Canada publiait un article intitulé « Déclin remarqué des bernaches du Québec ».

UN ARTICLE INQUIÉTANT

En effet, le Service canadien de la faune a évalué le nombre de couples nicheurs présents au Nunavik lors du printemps 2018 à 112 000, alors qu'ils étaient 216 000 en 2011! La cause de cette soudaine tendance à la baisse? Le printemps tardif. Lorsque les bernaches arrivent au Nunavik pour se reproduire, les étangs sont encore gelés et les sites propices à leur nidification sont restreints.



Cependant, même si la cause du déclin est nettement identifiée comme étant de nature météorologique, la seule solution qui est à la portée des autorités est la restriction de la chasse dont les bernaches font l'objet. Ils ont annoncé la mise en place de mesures dès 2020, lors de la mise à jour réglementaire qui a lieu à chaque 2 ans. À ce moment, les autorités étaient indécises; devait-on restreindre le nombre de prises permises ou la durée de la saison de chasse? Elles assurèrent les adeptes de la chasse qu'ils auraient leur mot à dire afin que toutes et tous soient contents.tes.

Jean-François Giroux, professeur en aménagement de l'UQAM, termina cet article avec une note optimiste : « Moi, je mettrais le drapeau orange plutôt que rouge. Mais il faut être alerte lorsque les populations montrent des tendances de déclin. » annonça-il à l'aube de 2019.

DES RESTRICTIONS SUR LA CHASSE

Les restrictions mises en place pour donner un peu de répit aux bernaches migratrices furent ensuite choisies soigneusement; on opta pour une période de restrictions qui dure entre le 26 septembre et le 31 octobre, période durant laquelle le nombre de prises permis par jour et par chasseur se descend à 3 individus, alors qu'en temps normal, la limite permise est de 5 individus. Cependant, une fois le pic migratoire passé, les limites redeviennent à la normale pour le reste de la saison. Ces restrictions ont pour but de préserver les populations lors du pic migratoire.

Aussi, les limites plus élevées de prises permises du 1^{er} au 25 septembre ont également pour but de favoriser la récolte d'individus résidant dans le sud du Québec.

Toutefois, ces mesures ne sont prises que dans les régions du Québec où elles semblent pertinentes, c'est-à-dire où la pression de la chasse a le plus d'impact sur les populations : une analyse des retours de bagues a démontré qu'une population en particulier, celle nichant dans la baie d'Ungava (une large baie séparant, dans le nord du Québec, le Nunavik et l'Île de Baffin), est spécialement touchée par la chasse. Et la grande majorité des prises provenant du Québec, celui-ci a la responsabilité de protéger la population en question en restreignant adéquatement la chasse dans les régions où elle subit sa pression; dans lesdites régions, la limite permise ne descend non pas à 3 individus par chasseur et par jour, mais à 2, pendant la période du 26 septembre au 31 octobre.

Ces mesures devraient rester en place jusqu'en 2022.

PETIT RÉCONFORT AVEC *MAXIMA* ET *INTERIOR*

Après la lecture des données précédentes, un petit réconfort destiné à nous Québécois.es : précisons en effet que l'article plutôt inquiétant de Radio-Canada parle de la grande bernache migratrice, celle qui niche dans le nord québécois après être remontée du sud des États-Unis. Il y a cependant des bernaches dites « résidentes », les sous-espèces *maxima* et *interior*. *Branta canadensis maxima*, qui est deux fois plus

massive que *branta canadensis interior*, est apparue au Québec en 1970.

Comme on l'a déjà brièvement remarqué, la période durant laquelle le nombre de prises par jour retourne à la normale a aussi pour but de favoriser la chasse des populations de ces sous-espèces dans le sud du Québec, où elles ont pris leurs aises avec un grand plaisir.

La raison en est simple. Aujourd'hui, elles connaissent un grand succès reproductif : dans le cas de la bernache *maxima*, mentionnons que ses jeunes sont non seulement nombreux, mais ils atteignent en plus leur maturité sexuelle avant leurs congénères. Ces bernaches *maxima*, que l'on appelle les bernaches résidentes, apprécient nos pelouses et nos cours d'eau facilement accessibles. En outre, l'absence de prédateurs dans les milieux urbains est pour elles un avantage majeur.

Cependant, ne nous y méprenons pas, car le nom de « résidente » peut porter à confusion; en fait il ne s'agit nullement de bernaches ayant cessé de migrer; simplement, ces sous-espèces, bien qu'elles passent toute l'année dans le sud du Canada, migrent plus au sud pour de courtes périodes au plus fort de l'hiver.

Ainsi leurs populations augmentent-elles régulièrement, et ce jusqu'à atteindre un seuil où la cohabitation entre les bernaches et les humains devient, sous plusieurs aspects, parfois délicate! Par exemple, les fientes souvent nombreuses déposées continuellement par ces grandes mangeuses d'herbe en gênent plus d'un.e. Aussi, un couple de bernaches défendra même, à l'occasion, son nid contre des passants.

Malgré ces petits inconvénients qu'apportent les bernaches résidentes, nous devrions les apprécier à leur juste valeur, tout comme nous apprécions les canards colvert, les cardinaux et les mésanges à tête noire. Rappelez-vous : chaque espèce animale est importante et précieuse. Alors, réjouissons-nous d'avoir la chance de côtoyer, à chaque année, de si près ces fascinantes bernaches!



Sources :

<https://www.lacacheoutfitters.com/2020/01/13/reglementation-2020-2022-bernache-du-canada/>, <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1161158/bernaches-oiseaux-migration-population-quebec>,
<https://www.ville.valleyfield.qc.ca/bernache>.

Bernache ou outarde?

La bernache du Canada est souvent appelée, à tort, « outarde ». En fait, cette appellation proviendrait de la ressemblance du mâle de la bernache du Canada avec l'outarde canepetière. Pourtant, ces deux oiseaux sont complètement différents; typiquement aquatique avec son bec arrondi et ses pattes palmées, la bernache n'a rien d'une outarde, qui a des pattes non-palmées et un bec semblable au bec d'une poule. Loin d'être récente, cette confusion date de l'arrivée des premiers explorateurs!



Outarde canepetière : <http://www.ouessant->



Hiver 2019-2020

Le temps doux et pluvieux de la fin de décembre s'est poursuivi en janvier en dépit de quelques tempêtes de neige, surtout les fins de semaine. La neige et le froid se sont brièvement installés en février avec quelques vraies bonnes bordées de neige. La température vraiment douce se faisait toujours attendre en mars et malgré quelques journées chaudes en avril, les premiers signes du printemps ont tardé à se faire sentir.

HIVER 2019-2020

Pygargue à tête blanche: Un adulte et un immature ont été observés régulièrement, de décembre à mars, tout le long du canal de Beauharnois, du barrage jusqu'à son embouchure (plusieurs observateurs).

Un couple de pygargues à tête blanche fréquente encore cette année un gros nid dans un arbre situé en bordure de la rivière Fraser à Dundee (plusieurs observateurs). Le nid est parfaitement visible de la route 132 à partir du pont de la rivière Fraser; ce pont est situé entre le chemin de la pointe Fraser et la montée Watson à Dundee. Des pygargues à tête blanche ont été vus régulièrement (jusqu'à 5 individus le 27 mars), du début de mars à la fin avril, aux deux postes d'observation des rapaces, soit celui de l'aéroport de Salaberry-de-Valleyfield, sur le petit Rang à Saint-Stanislas-de-Kostka, et celui de la montée Smellie à Godmanchester (plusieurs observateurs).

Aigle royal: Cette espèce a été aperçue régulièrement, (jusqu'à 5 individus le 18 mars) en mars et avril, lors de la migration printanière aux postes d'observation de Saint-Stanislas-de-Kostka et de la montée Smellie à Godmanchester (plusieurs observateurs). Deux adultes ont été observés le 18 mars harcelant une bande de quelques milliers d'oies des neiges dans un champ en bordure de la montée Quesnel, à Saint-Anicet (plusieurs observateurs).

Faucon pèlerin: Un individu a été observé, en janvier et février, au milieu d'un groupe d'une centaine de plectrophanes des neiges se nourrissant le long de la montée Chénier, pas très loin de son intersection avec le chemin de la Rivière Rouge à Saint-Clet (plusieurs observateurs). Ce secteur est utilisé comme station de bagage du plectrophane des neiges par des chercheurs de l'université McGill. Les couples qui occupent la structure des ponts Larocque, Madeleine-Parent et de Saint-Louis-de-Gonzague, le long du canal de Beauharnois, ont été observés régulièrement en novembre (plusieurs observateurs). Le couple fréquentant le pont de Saint-Louis-de-Gonzague a été revu occasionnellement en décembre, janvier et février. Les trois couples ont été vus plus fréquemment à leur site de nidification respectif dès la mi-mars (plusieurs observateurs).

Pie-grièche boréale: Un individu a été observé, les 10 et 27 janvier, au milieu d'un groupe d'une centaine de plectrophanes des neiges se nourrissant le long de la montée Chénier.

Petit-duc maculé: Un individu a été observé régulièrement, du 29 janvier au 1er mars, à la pointe Fraser de Dundee. L'oiseau fréquentait un trou dans un arbre situé derrière la boîte collective de courrier que l'on trouve à l'entrée de la pointe (plusieurs observateurs).

Harfang des neiges: Une femelle a été observée régulièrement, dès le 20 novembre, dans les environs du croisement entre le chemin Sainte-Julie et de la montée Sainte-Julie à Sainte-Marthe (plusieurs observateurs). Deux autres individus, un jeune mâle et une femelle, ont rejoint les environs par la suite, augmentant le nombre de harfangs des neiges à trois à la fin du mois de décembre (plusieurs observateurs).

Le dernier harfang observé dans ce secteur a été vu le 5 mars dans un champ du chemin Sainte-Julie, près du village de Saint-Clet (D.C.). Une vieille femelle a été observée régulièrement, à partir du 8 décembre, sur la montée Chénier à Côteau-du-Lac, près de la station de bagage de plectrophanes des neiges (plusieurs observateurs). Un jeune mâle a rejoint le même secteur le 21 décembre (plusieurs observateurs). Le 28 janvier, deux femelles et un mâle ont été observés au même endroit (plusieurs observateurs).

Une des femelles a été observée régulièrement sur cette montée jusqu'au 15 mars (plusieurs observateurs). Dès le 10 février, une femelle fréquentait le secteur de l'intersection des autoroutes 20 et 30 (plusieurs observateurs). Le 29 février, deux femelles ont été vues au même endroit. Ce fut la dernière journée que des harfangs des neiges ont été vus dans ce même secteur (B.B). Le 15 janvier, un individu a été observé perché sur un lampadaire le long de l'autoroute 30 à la hauteur du pont Madeleine-Parent à Beauharnois (I.B. et D.L.). Une jeune femelle a été observée, le 31 janvier, le long de l'autoroute 530 à Salaberry-de-Valleyfield (P.L. et J. L-O.). Un individu a été observé du 29 janvier au 2 février le long du chemin Seigneurial à Saint-Stanislas-de-Kostka (plusieurs observateurs).

Dindon sauvage : Des groupes familiaux (jusqu'à 50 individus) ont été observés de novembre à mars à Saint-Stanislas-de-Kostka, Huntingdon, Saint-Anicet et Dundee (plusieurs observateurs). Une quarantaine d'individus ont été observés de novembre à avril en bordure de l'autoroute 20 près du chemin Saint-Emmanuel à Côteau-du-Lac (plusieurs observateurs).

Perdrix grise: Jusqu'à 9 individus ont été observés en février et mars dans les champs bordant les chemins Sainte-Julie et Sainte-Marie, à Sainte-Marthe (plusieurs observateurs).

Deux individus ont été observés le 9 février en bordure du chemin Saint-Emmanuel à Côteau-du-Lac (plusieurs observateurs). Les oiseaux se tenaient du côté est du chemin, près d'une petite cabane semblant abandonnée située entre les numéros civiques 435 et 359. Pic à ventre roux: Un mâle adulte a été observé fréquemment, de décembre à avril, entre la 10^e avenue et la 14^e avenue à Saint-Anicet (plusieurs observateurs).

Une femelle a été vue dans le même secteur le 13 janvier (L.L.). Une autre femelle s'est présentée le 14 avril aux mangeoires de madame Christiane Meloche à sa résidence du chemin du canal à Saint-Stanislas-de-Kostka, dans le secteur de Hungry Bay. L'oiseau n'a pas été revu par la suite.

Grive à collier: Un mâle adulte a été observé régulièrement, du 20 janvier au 21 février, aux mangeoires de monsieur Robin Dalal à sa résidence de la route 209 à Saint-Antoine-Abbé (plusieurs observateurs).

Merlebleu de l'Est: Jusqu'à huit individus ont été observés régulièrement, en février et mars, dans les environs du golf Falcon à Hudson (plusieurs observateurs). Les oiseaux ont souvent été observés le long du chemin de la place Madison et le long de la rue Mount Victoria, deux chemins qui bordent le golf.

Carouge à tête jaune: Un mâle a été observé avec des carouges à épaulettes le 26 mars aux mangeoires de madame Brigitte Perras, à sa résidence de la rue Fortier, à Saint-Étienne-de-Beauharnois. Le 28 mars, un mâle, probablement le même, a été vu dans un arbre le long de la piste cyclable qui longe la Halte de l'Oie des Neiges, toujours à Saint-Étienne-de-Beauharnois (F.H.). Du 7 au 10 avril, un mâle adulte, probablement toujours le même, a été observé régulièrement avec des carouges à épaulettes dans les aménagements de Canards Illimités du marais de Saint-Timothée (plusieurs observateurs).

Mésange bicolore: Trois individus ont été observés fréquemment, d'octobre à mars, à des mangeoires du chemin de la Baie et de la rue des Villas, dans le secteur de Hungry Bay, à Saint-Stanislas-de-Kostka (plusieurs observateurs).

Troglodyte de Caroline: Un mâle chanteur a été observé le 21 mars à Saint-Stanislas-de-Kostka dans le secteur de Hungry Bay (plusieurs observateurs).

Tohi à flancs roux: Un individu a été observé du 12 novembre au 7 février aux mangeoires de madame Denise Simon et de monsieur Réal Leduc à leur résidence de la rue Dagenais à Salaberry-de-Valleyfield (plusieurs observateurs).

Plectrophane lapon: Jusqu'à trois individus ont été observés, en janvier et février, au milieu d'une centaine de plectrophanes des neiges se nourrissant le long de la montée Chénier.

De janvier à mars, jusqu'à huit individus ont été observés, tous le même jour, en bordure des chemins agricoles de la grande région de Saint-Clet, Sainte-Marthe, Saint-Polycarpe et Sainte-Justine-de-Newton (plusieurs observateurs).

Un dernier individu a été régulièrement observé, du 31 janvier au 16 février, se tenant avec une bande de plectrophanes des neiges qui se promenaient entre la montée Cooper et le chemin des Prairies à Saint-Anicet (plusieurs observateurs).

Bruant à face noire: Un mâle a été observé régulièrement, du 28 janvier au 22 février, au milieu d'une bande de juncos ardoisés se nourrissant le long du chemin Smith et de la montée Cooper à Saint-Anicet (plusieurs observateurs).

LES FAITS SAILLANTS

Printemps-été 2020

Le temps frais de la fin du mois d'avril s'est poursuivi jusqu'à la fin mai. Par la suite, le mois de juin a été marqué par plusieurs vagues de chaleur, tout comme juillet et août par la suite. En fait, malgré quelques journées avec des températures dans les normales de saison, au moins cinq canicules ont été ressenties du début de juin jusqu'au milieu d'août.

PRINTEMPS-ÉTÉ 2020

Grue du Canada: Après un hiver passé un peu plus au sud, trois individus ont été vus régulièrement, dès le 19 mars, dans le marais du sentier de la digue aux Aigrettes, sur le territoire de la réserve nationale de faune du lac Saint-François, à Dundee (plusieurs observateurs).

Le 20 juin, quatre individus ont été observés dans le même secteur. Le 15 juillet, 6 individus ont été observés sur le territoire de la réserve nationale (plusieurs observateurs). Le 24 juillet, quatre individus, deux adultes et deux jeunes n'ayant pas tout à fait atteint la taille adulte, ont été observés dans un champ situé en bordure du marais du sentier de la digue aux Aigrettes, sur le territoire de la réserve nationale de faune du lac Saint-François, à Dundee (L.F.). L'accès de ce sentier étant fermé pour plusieurs mois en raison d'importants travaux de rénovation, les oiseaux ont été observés de la route 132.

Un individu a été observé occasionnellement, en fin de journée, du 7 avril au 14 juin, dans les aménagements de Canards Illimités du marais de Saint-Timothée (plusieurs observateurs).

Bruant vespéral: Un individu a été fréquemment observé, du 29 janvier au 22 février, au milieu d'une vingtaine de juncos ardoisés se nourrissant à l'intersection du chemin Smith et de la montée Cooper à Saint-Anicet (plusieurs observateurs).

Bruant fauve: Un individu a été observé le 14 février, en compagnie d'une vingtaine de juncos ardoisés se nourrissant le long du chemin des Prairies à Saint-Anicet (plusieurs observateurs). Un autre individu a été observé du 16 février au 7 mars le long du Chemin Leahy, toujours à Saint-Anicet (plusieurs observateurs).

Bruant des champs: Un individu a été régulièrement observé, du 16 au 19 février, au milieu d'une vingtaine de juncos ardoisés et de bruants hudsoniens se nourrissant le long du chemin Leahy à Saint-Anicet (plusieurs observateurs).

OBSERVATEURS.TRICES :

B.B.:	Bernard Barsalo
I.B.:	Isabelle Boulanger
D.C.:	Denis Collins
F.H.:	Frédéric Hareau
P.L.:	Patrick Laniel
L.L.:	Louise Laplante
D.L.:	David Lécuyer
J.L-O.:	Joëlle Lefebvre-Ouellet

Cygne siffleur: Six individus ont été observés, le 16 mars, se nourrissant avec une bande de canards pilets et de bernaches du Canada, dans un champ de maïs inondé de la montée Quesnel, à Saint-Anicet (J.W.C.). Le lendemain 17 mars, et ce jusqu'au 20 mars, huit cygnes siffleurs étaient présents au même endroit. Le 18 mars, huit individus, probablement les mêmes, ont été vus parmi une bande de bernaches du Canada dans la baie de Saint-Anicet, celle située en face du Manoir du lac Saint-François (plusieurs observateurs). Le 21 mars, un seul individu a été vu sur place (plusieurs observateurs). Le 22 mars, quatre individus étaient toujours présents dans la baie (L.F. et L.P.). Ce fût la dernière fois que les oiseaux ont été vus sur ce site. Le 31 mars, un individu a été observé se nourrissant toujours avec un groupe de bernaches du Canada, dans un champ de maïs inondé de la montée Quesnel à Saint-Anicet (M.P. et L.R.).

Cygne trompette: Deux individus, probablement un couple, ont été observés, le 23 mai, nageant dans la baie située en face du Parc Nature de Beauharnois (F.H.). Ce parc est situé au bout de la rue de la Couturière à Maple Grove. Deux individus, peut-être les mêmes, ont été vus en vol, le 3 juin, au-dessus du Marais de Saint-Étienne-de-Beauharnois (L.F.). Deux individus, probablement toujours les mêmes, ont été observés, les 24 juin et 1er juillet, nageant dans le bassin de la halte de l'Oie des Neiges du marais de Saint-Étienne-de-Beauharnois (N.C., D.C. et Lu.F.).

Pélican d'Amérique: Un individu a été observé au repos, du 28 mai au 1^{er} juin, sur un petit îlot, dans la baie située entre la 126^e et la 128^e avenue à Saint-Anicet (plusieurs observateurs).

Ibis Falcinelle: Trois individus ont été observés, le 31 mai, en vol au-dessus de la colonie de goélands à bec cerclé située en face de la centrale électrique de Beauharnois (M-P.L. et C.S-P.). Les oiseaux se dirigeaient vers le canal de Beauharnois et n'ont pas été revus par la suite.

Bernache nonnette : Un individu adulte a été observé, le 25 mars, nageant sur la rivière Saint-Charles avec des bernaches du Canada, à la hauteur du boulevard Monseigneur-Langlois, à Salaberry-de-Valleyfield (R.F.). L'oiseau a été vu à partir de la rue Léger.

Un individu, probablement le même, a été observé, le 27 mars, volant parmi des oies des neiges à la hauteur des aménagements de Canards Illimités du marais de Saint-Timothée (C.A. et I.C.).

Oie de Ross: Du 12 au 18 mars, un individu a été observé nageant parmi plus de 50000 oies des neiges dans la baie située près du pont de Saint-Louis-de-Gonzague, du côté de Salaberry-de-Valleyfield, secteur de Saint-Timothée (plusieurs observateurs).

Un deuxième individu a été observé, les 19 et 22 mars, nageant sur le lac Saint-François parmi près de 70 000 oies des neiges à la hauteur du camping À la Claire Fontaine à Saint-Stanislas-de-Kostka (L.F. et A.L.).

Oie Rieuse : Un individu a été observé, les 21 et 22 mars, parmi une bande de bernaches du Canada, dans la baie de Saint-Anicet, celle située en face du Manoir du lac Saint-François (plusieurs observateurs).

Un individu adulte a été observé, le 22 mars, nageant sur le fleuve Saint-Laurent avec des bernaches du Canada, à la hauteur de l'embouchure du canal de Beauharnois (M.J.C.). L'oiseau a été vu à partir du parc Thomas-Monro à Les Côteaux.

Harelde kakawi: Quatre individus ont été observés, le 18 avril, nageant près du pont Larocque, à la hauteur du parc des Bâtisseurs, à Salaberry-de-Valleyfield (A.Q.)

Deux individus ont été observés le même jour à l'embouchure du canal de Beauharnois, à Saint-Stanislas-de-Kostka (B.B. et R.G.).

Canard siffleur: Un mâle adulte a été observé, du 15 au 21 mars, se nourrissant avec plusieurs autres espèces de canards dans les baies situées tout au long du chemin de la pointe Fraser, à Dundee (plusieurs observateurs).

Un autre mâle adulte a été observé, le 28 mars, nageant parmi les oies des neiges, sur l'étang situé près du pont de Saint-Louis-de-Gonzague, du côté de Salaberry-de-Valleyfield, secteur de Saint-Timothée (A.C. et A.R.).

Un dernier individu a été observé, le 8 mai, nageant avec des canards d'Amérique, dans le troisième bassin du marais de Saint-Étienne-de-Beauharnois (L.F.).

Fuligule à dos blanc: Un individu a été observé, le 15 mars, se nourrissant avec plusieurs autres espèces de canards dans les baies situées tout au long du chemin de la pointe Fraser, à Dundee (D.O.).

Le 18 mars, cinq individus ont été observés dans le même secteur (plusieurs observateurs).

Grande aigrette: Cette espèce a été observée fréquemment, d'avril à août, à Sainte-Martine, au bout de la rue MacDonald à Maple-Grove, ainsi qu'aux marais de Saint-Timothée et de Saint-Étienne-de-Beauharnois (plusieurs observateurs). Elles ont fait leur apparition, dès le 28 mars, dans le marais du sentier de la digue aux Aigrettes, sur le territoire de la réserve nationale de faune du lac Saint-François, à Dundee.

Petit blongios: Ils ont été entendus et vus régulièrement (jusqu'à 3 individus), du début de mai jusqu'en août, dans les aménagements de Canards Illimités du marais de Saint-Timothée (plusieurs observateurs).

Sterne caspienne:

Quatre individus ont été vus occasionnellement, de mai à août, dans l'archipel d'Akwesane, sur le territoire de la réserve nationale de faune du lac Saint-François, à Dundee (plusieurs observateurs).

Trois adultes et un immature ont été observés régulièrement depuis le 11 juin en bordure des étangs de la carrière Meloche (Plusieurs observateurs). Cette carrière est située au bout de la montée Saint-Dominique à LesCèdres.

Au début du mois d'août, au moment d'écrire ces lignes, l'immature, ainsi qu'au moins un autre adulte, étaient toujours présents sur le site.

Maubèche des champs: Jusqu'à trois individus ont été observés, en mai et en juin, dans un champ de foin près de la voie ferrée qui croise la montée Smellie, à Godmanchester (plusieurs observateurs). Un autre individu a été observé, le 22 mai, dans un champ situé en face du 1444 chemin Gore, à Hinchinbrooke (J.McG.).

Coulicou à bec jaune : Un mâle adulte transportant de la nourriture a été observé le 2 juin sur le chemin de Planches, à Huntingdon, entre les chemins Teafield et Ridge (A.S.).

Un autre individu a été observé régulièrement, du 4 juin au 4 juillet sur la montée Biggar à Godmanchester (plusieurs observateurs).

Trois individus ont été entendus et bien observés le 7 juin sur le chemin Gowan à Hinchinbrooke (F.H). Un de ces oiseaux a été revu et photographié sur le même chemin le 20 juin (M.M.)

Coulicou à bec noir: Cette espèce a été signalée, à partir de la deuxième semaine de mai et jusqu'à la fin du mois de juillet, sur les chemins Biggar, Smellie, Seigneurial et Carr-Front à Godmanchester, sur le chemin Jamieson à Elgin, ainsi que sur les chemins Gowan et Demers à Hinchinbrooke (plusieurs observateurs).

Engoulevent bois-pourri: Toujours présent (à partir du 3 mai) à la réserve écologique du Pin rigide, à Saint-Pierre, ainsi qu'aux environs de la carrière Meloche (Chemin Saint-Dominique) à Les Cèdres (plusieurs observateurs). Il en est de même pour la montée Mercier à Saint-Chrysostome, le rang des Botreaux à Ormstown, ainsi que le chemin de Planches à Huntingdon qui sont toujours d'excellents endroits pour l'observation de cette espèce (plusieurs observateurs).

Pic à ventre roux: Un individu a été observé, le 2 juin, dans la forêt mature à l'entrée du chemin Biggar, à Godmanchester (plusieurs observateurs).



Viréo à gorge jaune:

Un individu a été vu et entendu régulièrement du 22 mai au 6 juin sur le rang 4, à Godmanchester (plusieurs observateurs). Un couple (peut-être deux) a été observé du 23 mai au 5 juin dans un boisé de la montée Murchisson à Dundee (plusieurs observateurs).

Moqueur polyglotte: Quatre individus, deux adultes et deux immatures, ont été observés régulièrement, dès le 11 juin, près des écluses situées à côté de la centrale électrique de Beauharnois (plusieurs observateurs).

Paruline à ailes dorées: Un mâle chanteur et une femelle ont été observés, du 20 mai au 30 juin, sur le chemin Biggar, à Godmanchester (Plusieurs observateurs).

Un mâle chanteur a été observé les 23 et 24 mai sur le chemin Seigneurial, à Godmanchester (plusieurs observateurs).

Paruline à ailes bleues: Un mâle chanteur a été capturé, les 13 et 17 juin, par les bénévoles de la station de bagage des chercheurs de l'université McGill, qui opère l'été sur le chemin Biggar à Godmanchester (Plusieurs observateurs).

Paruline de Lawrence: Un mâle chanteur a été observé les 22 mai et 14 juin sur le chemin Biggar, à Godmanchester (C.A., I.C, J.McG et A.Q.).

Paruline de Brewster: Deux individus ont été observés, dès le 17 mai, sur le chemin Biggar, à Godmanchester. Au moins un individu est demeuré sur le site jusqu'au 27 juin (plusieurs observateurs).

OBSERVATEURS.TRICES :

Bruant des plaines: Un mâle chanteur a été vu et entendu le 7 juin sur le chemin de Planches, à Huntingdon, entre les chemins Teafield et Ridge (plusieurs observateurs).

Hybride bruant des plaines et bruant des champs: Un mâle chanteur a été observé régulièrement, du 24 au 31 mai, sur la montée Smellie à Godmanchester (plusieurs observateurs).

Troglodyte à bec court: Jusqu'à quatre individus ont été observés régulièrement du 20 mai au 15 juillet le long de la montée Gordon, à Dundee (plusieurs observateurs).

Mésange bicolore: Cinq mâles chanteurs – et probablement nicheurs – ont été observés régulièrement, du début de mars à la fin de juillet, près de mangeoires du chemin de la pointe Fraser, à Dundee (plusieurs observateurs).



C.A.:	Cristina Araya
B.B.:	Béatrice Bellocq
M.J.C.:	Michel J. Chalifoux
N.C.:	Nathalie Chaput
I.C.:	Ismael Chavez
A.C.:	Alain Cogliastro
D.C.:	Denis Collins
J.W.C.:	Jean W. Côté
L.F.:	Louise Falcon
Lu.F.:	Luc Faubert
R.F.:	Régis Fortin
R.G.:	Richard Guillet
F.H.:	Frédéric Hareau
M-P.L.:	Marie-Pierre Langlois
A.L.:	André Lanouette
M.M.:	Marieta Manolova
J.McG.:	Joe McGill
D.O.:	Daniel Ouellette
L.P.:	Lyne Pelletier
M.P.:	Mario Pelletier
C.S-P.:	Charles Samoissette-Pilon
A.Q.:	Alain Quenneville
A.R.:	Anne Robillard
L.R.:	Louise Rodrigue
A.S.:	Alain Scheinck



Vous voulez signaler vos observations?

Vous avez observé une espèce que vous croyez digne de mention?

N'hésitez pas! Contactez Denis Gervais au (450) 371-6514.

Nous vous encourageons également à entrer vos observations dans eBird Québec:

www.ebird.quebec



Les photos de cette rubrique sont de Jacinthe Carrière.

ADRESSES ET NUMÉROS À RETENIR

Activités	Denis Gervais	(450) 371-6514
Trésorerie	Réal Leduc	administration@sofaso.com
Faits saillants	Alain Quenneville	(514) 425-5499
Révision eBird	Régis Fortin	(450) 601-5027
S.O.S Braconnage	1-800-463-2191	

Calendrier des activités

NOTE :

Un maximum de 12 personnes peut participer aux sorties. Il faut réserver auprès de Denis Gervais (450-371-6514).

Dimanche 6 septembre 2020

Sainte-Martine et Beauharnois

Rendez-vous : PARC DU DOMAINE-DE-LA-PÊCHE-AU-SAUMON

1, rue du Pont, Sainte-Martine

Heure : 8 heures

Durée : 4 heures

Alain Quenneville

Mercredi 16 septembre 2020

Assemblée générale annuelle

Rendez-vous : Édifice Raphaël Barrette, 222

Alphonse-Desjardins, Salaberry-de-Valleyfield

Heure : 19:00 heures Durée : 1 heure

Samedi 26 septembre 2020

Réserve nationale de faune du lac Saint-François

Rendez-vous : Réserve nationale de faune du lac St-François

Rendez-vous : Accueil Chemin de la Pointe Fraser

Heure : 8 heures Durée : 4 heures

Denis Gervais

Dimanche 11 octobre 2020

Île Saint-Bernard

Rendez-vous : Île Saint-Bernard

Heure : 8 heures Durée : 4 heures

Alain Quenneville Coût : 3,65\$ +taxes

Mercredi 21 octobre 2020

Les oiseaux aux comportements extrêmes

Conférencier : Régis Fortin

Rendez-vous : Édifice Raphaël Barrette, 222

Alphonse-Desjardins, Salaberry-de-Valleyfield

Heure : 19:30 heures Durée : 2 heures

Samedi 7 novembre 2020

Pont de St-Louis de Gonzague et barrage de Beauharnois

Rendez-vous : Pont de Saint-Louis de Gonzague Nord

Heure : 8 heures Durée : 4 heures

Alain Hogue

Dimanche 20 décembre 2020

Décompte de Noël D'Audubon

Il faut confirmer votre présence pour la formation des équipes.

Téléphone 371-6514 (Denis Gervais)

Heure : 6 :45 heures Durée : de 4 à 8 heures



Pensées

Ornithologiques

Textes et photos de Jacinthe Carrière

Petite introduction de l'auteure

Bonjour à toutes les lectrices et tous les lecteurs du Picocheur!

Je m'appelle Jacinthe Carrière et, comme certain.e.s le savent peut-être déjà, je suis la nouvelle responsable du bulletin.

J'ai eu le grand plaisir d'ajouter cette nouvelle rubrique au Picocheur : *Pensées Ornithologiques*. Dans chaque numéro, un texte, un poème, des pensées, des réflexions tirées de mon livre *Pensées Ornithologiques* ou simplement écrites pour l'occasion viendront remplir cette chronique.

Je tiens d'ailleurs à remercier l'équipe d'administration pour avoir accueilli mes écrits dans le Picocheur.

Bonne lecture!

Printemps des parulines

J'arrive près des bosquets, en cette journée de mai, sens aux aguets, quand soudain une présence se fait sentir dans les buissons touffus qui se dressent devant moi. Je braque mon regard et mon objectif vers les froufrous qui retentissent, quand une paruline obscure, très bien camouflée dans sa livrée discrète de vert olive, me fait un clin d'œil avant de disparaître. Cette petite bête ailée est si discrète et si bien camouflée qu'aussitôt notre regard attiré ailleurs, ne serait-ce qu'une seconde, on ne la retrouve plus. J'ai eu la chance de réussir un unique cliché avant qu'elle ne disparaisse de ma vue.



Je m'avance plus profondément dans cette lilliputienne clairière, quand je sens qu'un petit être bondit non loin de là. La créature exécute des bonds légers, et doux. Sur la terre humide qui sert de berceau à maintes petites plantes clairsemées, tout près de moi, je vois sautiller allègrement une paruline à tête cendrée. Elle bondit près des troncs, se nourrit peut-être de menus insectes, avant de s'envoler comme une flèche. Elle atterrit ainsi dans l'un des maints arbrisseaux et buissons qui m'entourent, m'ignorant royalement.



D'un coup d'aile, agile et rapide, elle file entre les branches avec une telle agilité que l'on croirait qu'elle a droit à une version ralentie, en temps réel, des événements pour se diriger. Elle se faufile, bat de ses petites ailes, me regarde avec un air curieux. Elle ne s'accroche dans aucune branche, elle est bien et à l'aise dans cet environnement qui semble étouffant pour certains humains.

Même à travers les broussailles, je peux admirer son plumage d'un jaune éclatant, parsemé de taches noires, et son dos d'un gris foncé bleuté. Ses sourcils blancs ajoutent à son regard une lueur taquine. À un moment, elle ouvre même son fin bec destiné à attraper des insectes pour m'offrir une petite mélodie, un petit spectacle musical, que moi, la spectatrice émerveillée, observe avec fascination.

Puis encore une fois mon attention est détournée ailleurs. Au-dessus de moi, je sens une présence. Une présence discrète, mais néanmoins perceptible. Je lève les yeux, et en contre-jour m'apparaît la silhouette menue d'une autre paruline. La paruline à collier, bien fière et en sécurité sur sa branche, me jette des coups d'œil bien peu farouches, sentant probablement que je ne présente aucun intérêt, ni danger, pour elle.



Non loin de cette paruline à collier bondit de branche en branche une paruline à gorge noire, qui chante quelques notes, puis passe de nouveau à un autre arbre. Elle semble plus nerveuse que ses cousines, néanmoins vaque-t-elle aussi à ses occupations.



Au milieu de ces colorées créatures dans leur élément, je me sens devenir un simple élément de leur décor, un animal insignifiant, une simple voisine, inoffensive et pacifique. Presque invisible. Je fais partie de leur environnement, je ne suis qu'une grande bête, les sens aux aguets, qui cherche, qui regarde, qui observe mais qui ne touche pas. Les parulines semblent oublier ma présence, et voilà le plus beau cadeau qu'elles pouvaient m'offrir. J'ai l'impression d'être dans un monde enchanté, alors que les petits oiseaux volettent autour de moi comme si je n'étais qu'une plante immobile. Tant que je reste ainsi, tranquille, silencieuse et humble, le sentiment d'appartenir à ce monde sauvage persiste, un sentiment plus que merveilleux, un sentiment... enchanteur.

Puis de nouveau une paruline inconnue surgit de nulle part dans les buissons. J'accours, impatiente de découvrir son identité. Ainsi m'apparaît en contre-jour la silhouette d'une paruline que je croyais être flamboyante, mais il n'en est rien; elle s'avère plutôt être une paruline bleue. Tel un fantôme, elle m'offre son profil pendant seulement quelques trop courtes secondes, avant de réussir, je ne sais comment, d'un seul coup d'aile, à disparaître complètement.

Ce fantôme bleu, je ne l'ai jamais revu.



Comme si ces merveilleuses découvertes ne suffisaient nullement, d'autres mouvements attirent mon attention, dans un érable, très haut et fier. Haut perché, un oiseau au ventre orange clair, comme une clémentine, et dont le dessus du corps est noir contrasté, parsemé de plumes plus pâles et clairsemées, s'agite dans les branches, dissimulé en partie, m'empêchant farouchement de voir son visage. Je reconnais, folle de joie, un oriole de Baltimore, magnifique oiseau qui ne m'avait jamais honorée de sa présence dans ma cour.

Je tente bien des clichés, mais il est si bien caché que je dois me contenter d'être émerveillée par sa seule présence.

Puis, ô miracle, il jette un coup d'œil très rapide hors de sa cachette de feuilles. Le court moment me permet de capturer l'image de son magnifique faciès, puis il se terre à nouveau dans ce royaume de sécurité qui m'est interdit.



Ainsi, malgré les insectes qui volettent inlassablement autour de moi, mes yeux brillent d'un éclat de fascination et mon cœur chante comme les oiseaux, d'une mélodie de bonheur, alors que j'arpente les bosquets, gaie comme une mésange, en ce clair printemps des parulines.

Par Jacinthe Carrière

jacinthejuliette@gmail.com

Pensées Ornithologies, 2020



Règlements et suggestions pour les activités

L'équipement

En plus de votre guide d'identification et de vos jumelles, assurez-vous de porter des vêtements et des chaussures de circonstance et de prévoir de la nourriture et des breuvages en fonction de la durée de l'activité.

* Le covoiturage

Nous encourageons vivement le covoiturage lors des excursions. Il est de mise que chaque participant qui profitera de la voiture d'un autre lui verse une contribution de 0,05 \$ du kilomètre.*

Les invités.es

Si vous avez un.e ami.e ou un parent qui s'intéresse aux oiseaux, vous pouvez l'inviter à participer à une activité sans obligation de sa part. Les frais sont de 5 \$.

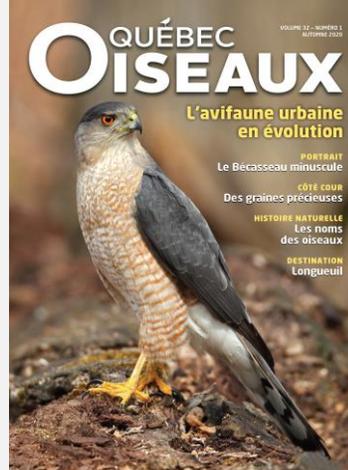
Les enfants

L'observation des oiseaux est un magnifique loisir pour les enfants. Cependant, pour des raisons de sécurité, les jeunes de moins de 16 ans devront être accompagnés d'un adulte.

Votre accompagnateur

Votre accompagnateur est là pour animer et diriger le groupe tout au long de la journée. N'hésitez pas à le questionner et à lui faire part de vos commentaires et suggestions. N'oubliez pas que votre guide est un membre qui a eu la gentillesse d'animer bénévolement votre excursion. Il est responsable des allées et venues du groupe et de l'application des règles d'éthique.

***Attention : en temps de pandémie, cela n'est pas recommandé. Voir « COVID-19 : La procédure », p.38.**



<https://quebecoiseaux.org>

Vous aimez les oiseaux ?

Abonnez-vous au magazine QuébecOiseaux!

La revue *QuébecOiseaux* est la seule revue québécoise entièrement consacrée à l'ornithologie. Il s'agit d'une revue sans but lucratif publiée par le Regroupement *QuébecOiseaux*.

Être abonné.e c'est :

- découvrir et partager la passion des oiseaux
- posséder un outil pédagogique et des références de qualité
- recevoir à domicile une revue exceptionnelle à un prix abordable
- aider à faire connaître et protéger les oiseaux du Québec

29

Je veux m'abonner au magazine QuébecOiseaux!

22,95 \$ - 4 numéros (1 an) Nouvel abonnement

39,95 \$ - 8 numéros (2 ans) Renouvellement

Nom :

Adresse :

Ville :

Code Postal :

Payable à : Regroupement QuébecOiseaux

Chèque Mandat poste MasterCard Visa
No de carte :

Date d'expiration :



AIDEZ-NOUS À RECRUTER DE NOUVEAUX MEMBRES!

Vous connaissez un ami ou un parent qui cherche une activité de plein air à un prix abordable? Pourquoi ne pas lui parler de la SOFA?

Seul ou en famille, la SOFA lui propose de partir à la découverte du merveilleux monde des oiseaux en compagnie de guides qualifiés. Se joindre à un club d'ornithologie lui permettra également de rencontrer d'autres personnes qui partagent les mêmes intérêts et d'échanger sur une foule de sujets reliés à la nature, la faune et la flore. **Visitez notre site Internet www.sofaso.com**

Eve-Emmanuelle Céré



COUPON D'ABONNEMENT À LA SOFA

NOM : _____ TÉLÉPHONE : (____) _____

ADRESSE : _____ CODE POSTAL : _____

VILLE : _____ COURRIEL : _____

NOMBRE DE PERSONNES DANS LA FAMILLE : _____ (Coût annuel de 25 \$)

Cochez s'il y a lieu: « Je refuse que mes coordonnées soient divulguées à d'autres organismes. »

La contribution annuelle pour adhérer à la SOFA est de 25 \$. Votre adhésion est familiale, c'est à dire qu'elle s'applique à votre conjoint (e) ainsi qu'à vos enfants résidant à la même adresse.

Veuillez nous faire parvenir cette fiche d'adhésion ainsi que votre chèque à l'adresse suivante :

SOFA, 222, RUE ALPHONSE-DESJARDINS, SUITE 202
SALABERRY-DE-VALLEYFIELD (QUÉBEC) J6S 2N9

NOUVEAU!

Il vous est maintenant possible de payer votre cotisation par versement Interac. Veuillez vous informer auprès de votre institution financière.

COVID-19 :

La procédure

A) Procédure COVID-19 lors des conférences organisées

Cette procédure sera applicable pour les conférences organisées pour tous les membres de notre club ornithologique.

1. Le local choisi devra être suffisamment grand afin d'assurer la distanciation recommandée (2m entre chaque personne);
2. Une seule table, à l'avant, sera utilisée pour le présentateur. Elle aura été préalablement nettoyée/désinfectée. Les autres tables seront retirées;
3. Port du masque obligatoire, pour tous les membres, en tout temps. Par contre, il ne sera pas obligatoire pour le présentateur durant la conférence;
4. Hygiène des mains obligatoire en entrant dans la salle. Si possible, apportez un désinfectant à base d'alcool afin de vous nettoyer fréquemment les mains;
5. Les chaises seront empilées; une chaise nouvellement désinfectée sera distribuée à chaque personne en assurant un 2m de distanciation;
6. Lors de la pause, nous invitons les personnes voulant circuler à respecter le 2m de distanciation et à pratiquer l'hygiène de mains;

7. Une seule personne à la fois dans les toilettes;
8. En tout temps, éviter de circuler inutilement dans le bâtiment.

B) Procédure COVID-19 lors des sorties d'observations d'oiseaux effectuées

1. Les sites ont été choisis afin d'assurer une facilité de stationnement et de respecter les mesures de distanciation recommandées (2m). Ainsi, nous inviterons les participants à se rendre directement aux sites prévus;
2. Le partage d'équipement (p. ex. jumelles, télescope, livre d'identification) sera interdit;
3. Le port du masque n'est pas nécessaire, lors d'activités extérieures, si les mesures de distanciations (2m) sont respectées. Par contre, il sera encouragé, en tout temps, pour les participants ayant un système immunitaire affaibli ou étant en contact avec une personne ayant un système immunitaire faible;
4. Si possible, apportez un désinfectant à base d'alcool afin de vous nettoyer fréquemment les mains;
5. Si vous fréquentez un lieu public, par exemple un parc, il est impératif de respecter les mesures sanitaires en vigueur. 